

ANCIENNE INSTITUTION DES SOURDES-MUETTES INDIFFÉRENCE ET DÉSHÉRENCE



Dinu Bumbaru
Directeur des politiques,
Héritage Montréal

services de santé publique du Québec qui l'occupaient depuis des années et dont les responsables, sensibles au patrimoine, avaient vu à sa restauration extérieure et intérieure.



RUE SAINT-DENIS, l'élégante coupole de l'ancienne Institution des Sourdes-Muettes brille, magnifique repère du paysage urbain et couronnement d'un ensemble architectural dont la Ville de Montréal souligne justement la valeur patrimoniale exceptionnelle.

MALGRÉ les alertes que lancent experts et organismes depuis 25 ans, notre société du vite-et-à-la-pièce, comme ses institutions gouvernementales et municipales, est bien mal préparée pour affronter cette désaffectation massive. Il s'agit moins de réciter le passé que d'assurer l'avenir.

DANS LE CAS de l'ancienne Institution, le gouvernement du Québec respecte-t-il sa loi? Comment assure-t-il sa protection et sa mise en valeur? Qui demande des comptes?

AUJOURD'HUI vide et en vente, l'ancienne Institution des Sourdes-Muettes possède une valeur manifeste, classée ou non, qui commande au gouvernement de collaborer avec la Ville et l'arrondissement



Cour intérieure de l'Institution des Sourdes-Muettes, côté sud

Photo Gaétan Sauriol

MAIS le regard croise vite des graffitis sur la coupole, symptômes d'un mal qui s'étend dans la métropole et ses quartiers — la désaffectation de notre riche domaine institutionnel patrimonial. C'est que ce remarquable édifice gouvernemental est aujourd'hui délaissé, victime collatérale d'une x-ième réforme administrative, abandonné par les

POURTANT en 2006, le Québec s'est donné une des très rares lois au monde qui instaure la protection du patrimoine culturel comme principe de développement durable, obligeant le gouvernement à « *assurer son identification, sa protection et sa mise en valeur en tenant compte des composantes de rareté et de fragilité qui le caractérisent* ».

pour lui donner un usage, d'abord transitoire si cela aide à mieux faire, et un avenir digne de la communauté qui l'a bâtie. Le patrimoine détenu par les gouvernements et leurs agents ne doit plus être traité comme un simple bâtiment et selon un chiffrier indifférent à sa valeur culturelle collective.